



## Récupération de l'eau de pluie

### La récupération de l'eau de pluie

L'eau est un bien unique qui est en décroissance et donc se présente ici une solution pour pouvoir la réutiliser.

#### **Concept:**

Le concept de récupération des eaux permet de réduire considérablement la consommation d'eau potable grâce à certains dispositifs. De cette façon les eaux usées qui proviennent des baignoires, des douches ou même de l'eau de rinçage des laves-vaisselle et des machines à laver sont recueillies pour être réutilisées.

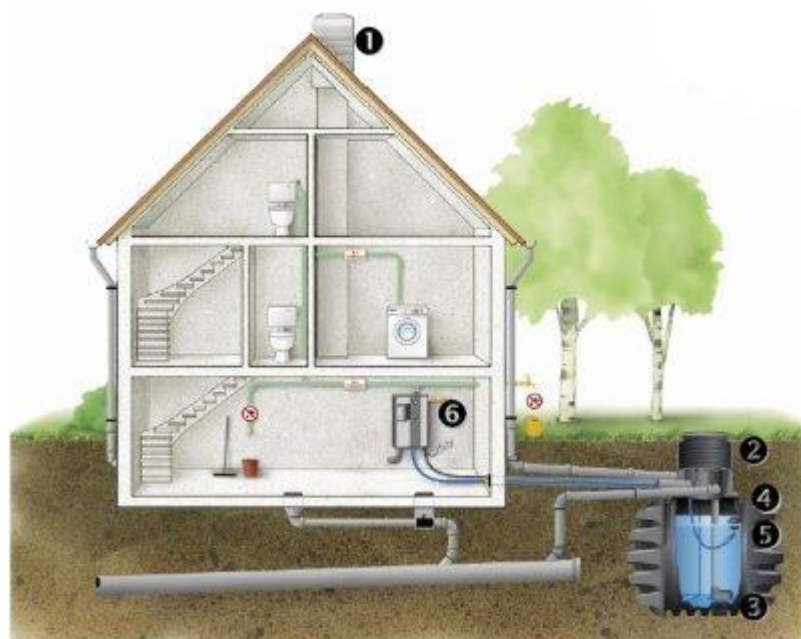
L'objectif de la récupération de l'eau est la réutilisation de celle-ci et éviter ainsi le gaspillage d'eau potable. Il y a trois systèmes selon les besoins : le système jardin, le système domestique et le système domestique deluxe.

- Le premier utilise l'eau de pluie pour tous les usages extérieurs;
- le deuxième permet de remplacer les besoins en eau potable en gardant le même principe d'utilisation
- le troisième offre une ressource naturelle gratuite et sans calcaire.

#### **Processus:**

La cuve de récupération de l'eau est l'élément essentiel du dispositif. Celle-ci peut être enterrée ou hors sol et stocke l'eau provenant des toitures. L'eau de pluie va jusqu'à la cuve par le chéneau et elle pourra donc être réutilisée pour l'usage ménager

Voici un schéma explicatif:



On peut retrouver des cuves de différentes dimensions, elles peuvent aller de 2000 à 6000 litres. De plus, il y a des cuves en polyéthylène (PE) qui offrent de nombreux avantages, entre eux la facilité d'installation, et les cuves en béton qui favorisent la reminéralisation de l'eau et la neutralisation de l'acidité naturelle de l'eau de pluie. La cuve a un filtre séparateur (pour assurer l'évacuation des sables, feuilles, mousses, etc), un système de pompage automatique et un siphon pour renvoyer l'eau dans la maison pour un usage postérieur.

#### **Crédit d'impôt:**

Avec l'installation d'un dispositif de récupération de l'eau de pluie on peut se bénéficier d'un crédit d'impôt de 25% . Celui-ci est relatif aux prix d'achats des équipements et des matériaux.